



OBSERVATOIRE RÉGIONAL

Mobilité et Sécurité routière

DE SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Juin 2023

L'accidentalité contre les obstacles fixes

De 2017 à 2021

En 5 ans :
qui ont provoqué :

4 910 accidents
808 tués
6 350 blessés



Définitions

Accident : il provoque au moins une victime, survient sur une voie ouverte à la circulation publique et implique au moins un véhicule.

L'accident grave : comporte au moins un tué ou un blessé hospitalisé.

L'accident mortel : comporte au moins un tué.

Tués : victimes décédées sur le coup ou dans les 30 jours qui suivent l'accident.

Blessés : on distingue les blessés hospitalisés (blessés nécessitant plus de 24 heures d'hospitalisation) et les blessés légers (victimes ayant fait l'objet de soins médicaux mais n'ayant pas été admises à l'hôpital plus de 24 heures).

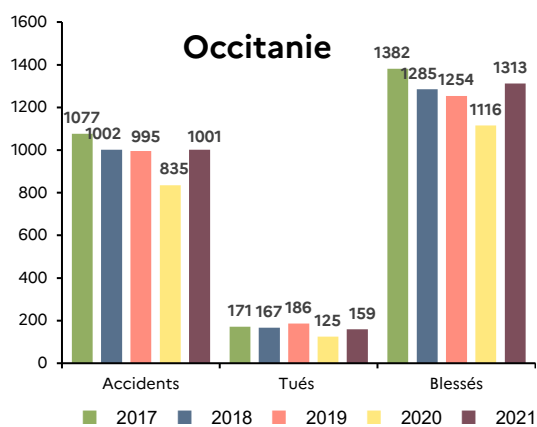
Dans ce document, le terme blessés regroupe les blessés hospitalisés et les blessés légers.

Obstacles fixes : ils s'agit d'obstacles qu'un véhicule percute soit après une perte de contrôle, soit après un conflit avec un autre usager sur la chaussée ou les abords de la chaussée.

Les types d'obstacles étant nombreux, pour l'étude des regroupements ont été réalisés pour obtenir huit grandes typologies :

1-les véhicules (en stationnement), 2-les arbres, 3-les glissières de sécurité (tous les types), 4-les murs (mur, bâtiment, pile de pont, parapet, ..), 5-les poteaux (poteaux, supports de signalisation verticale, mobiliers urbains), 6-les bordures (bordures de trottoir, îlots, refuges, bornes hautes, ...), 7-les talus (talus, fossés, paroi rocheuses), 8-divers : les autres obstacles.

Evolution de l'accidentalité contre obstacles fixes de 2017 à 2021

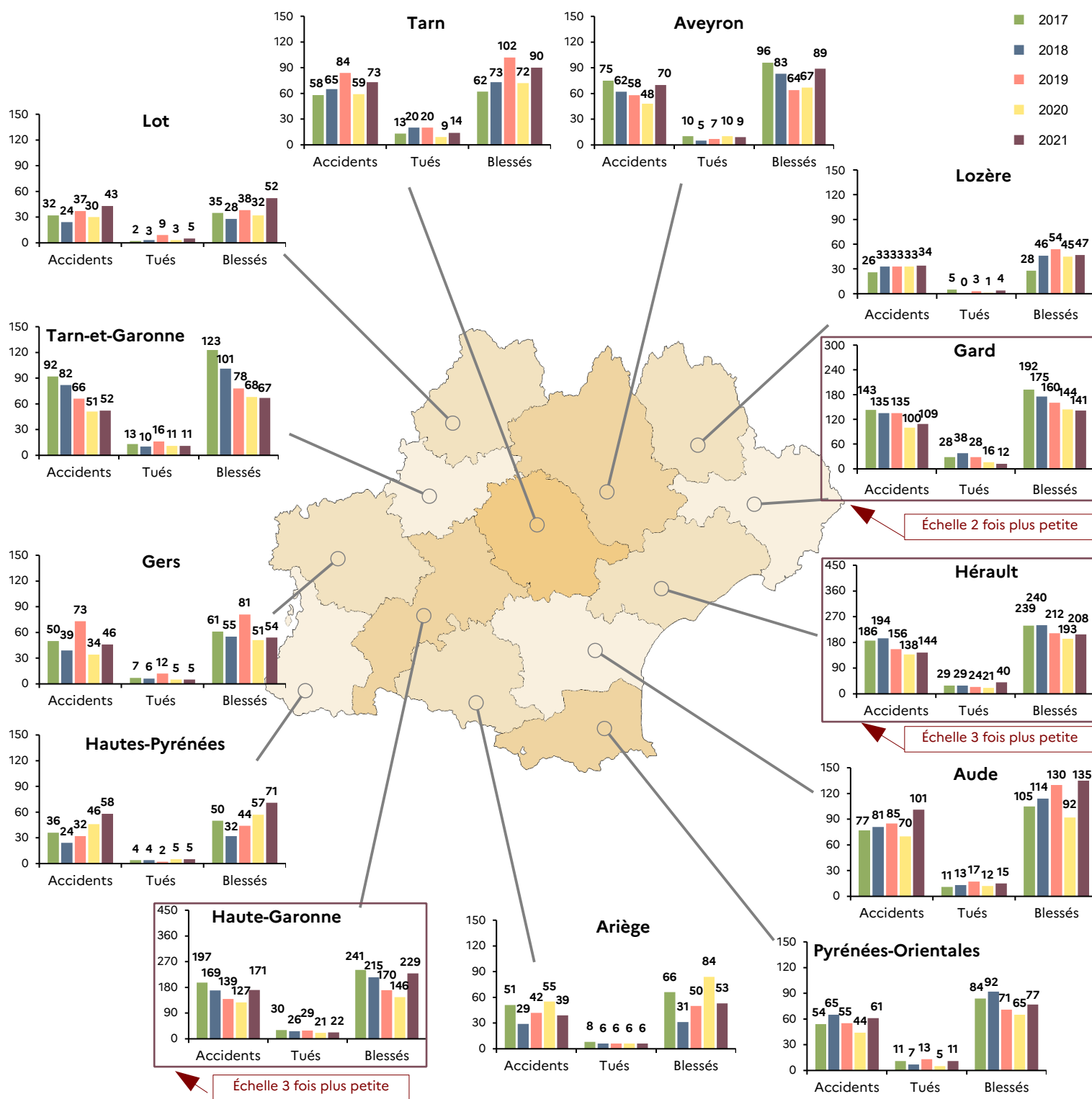


Les chiffres, pour l'année 2020, sont à relativiser en raison de la crise sanitaire liée au Covid 19 et aux différentes restrictions de circulation.

Après trois années consécutives de baisse des accidents et des blessés, dans les accidents contre obstacles fixes, on observe en 2021, une hausse de ces deux indicateurs, y compris par rapport à 2019.

Concernant les tués, pour 2021 on note une augmentation par rapport à 2020, sans toutefois atteindre le niveau des années précédant la crise sanitaire.

Evolution de l'accidentalité contre obstacles fixes par département



Pour l'ensemble des départements, l'évolution des indicateurs est trop variable d'une année sur l'autre pour dégager une tendance.

En 2021, seule l'Ariège connaît une baisse des accidents et des blessés ; dans ce département la mortalité reste stable depuis 2018.

Les Hautes-Pyrénées présentent depuis 2019 une hausse continue des accidents et des blessés.

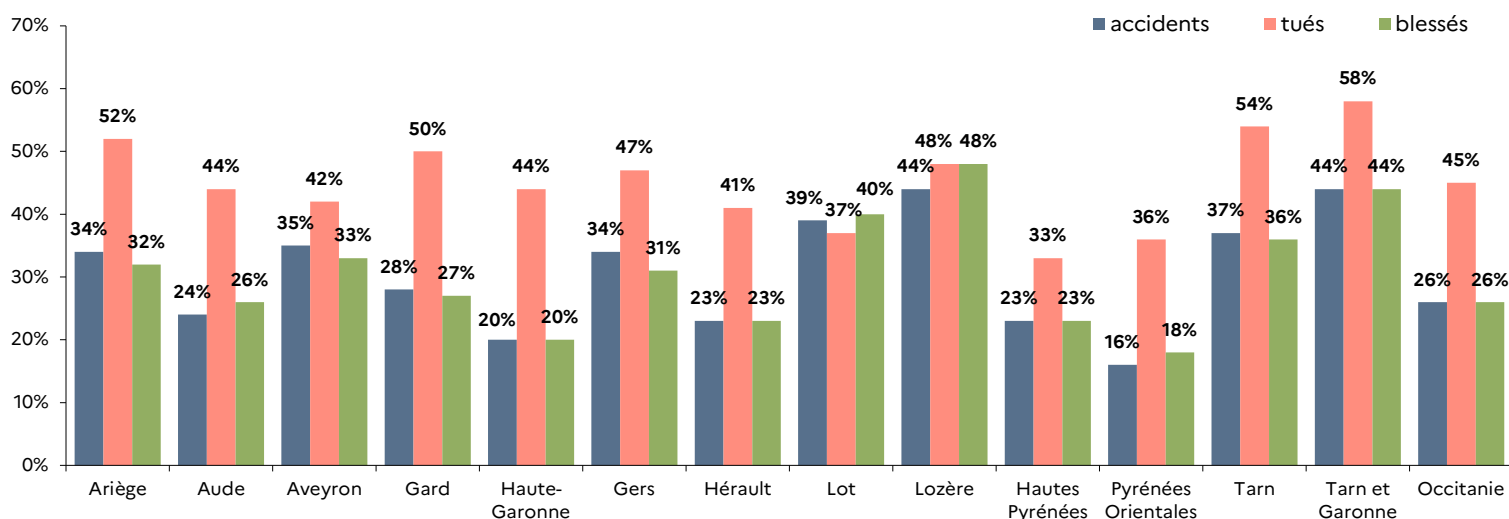
La Haute-Garonne qui présentait une baisse des accidents et des blessés entre 2018 et 2020 voit ces deux indicateurs repartir à la hausse en 2021.

Le nombre de blessés dans les accidents contre obstacles fixes est en baisse sur toute la période d'étude dans le Gard et le Tarn-et-Garonne.

Sur l'ensemble de la période étudiée, les départements du Gard, de la Haute-Garonne et de l'Hérault représentent à eux trois 46 % des accidents et des blessés de la région, ainsi que 49 % des tués dans les accidents contre obstacles fixes.

Attention, les évolutions des petits chiffres sont très sensibles aux variations. C'est pourquoi les tendances doivent être analysées dans la durée.

Part de l'accidentalité contre obstacles fixes par rapport à l'accidentalité générale



Par rapport à l'accidentalité générale de la région, les accidents contre obstacles fixes représentent **26 % des accidents et des blessés et 45 % des tués**.

Six des treize départements présentent, pour les trois indicateurs, des taux supérieurs à ceux de la région. Il s'agit de l'Ariège, du Gard, du Gers, de la Lozère, du Tarn et du Tarn-et-Garonne.

Les caractéristiques de l'accidentalité contre obstacles fixes dans la région :

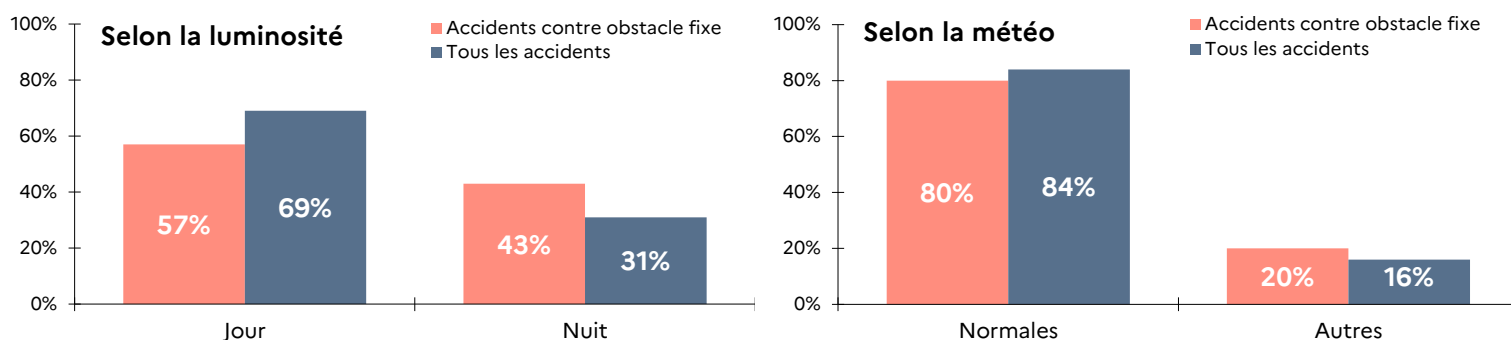
Les départements les plus accidentogènes : la Lozère* et le Tarn-et-Garonne enregistrent le taux d'accidents le plus haut avec 44 %, viennent ensuite le Lot* (39 %), le Tarn (37%), l'Aveyron (35 %), l'Ariège et le Gers (34 %).

Des taux de tués très importants : Le Tarn-et-Garonne avec 58 %, le Tarn (54%), l'Ariège (52 %), le Gard (50%) et la Lozère* (48 %) enregistrent les taux les plus élevés de la région.

Les Hautes-Pyrénées présentent, le taux le plus faible de tués (avec 33 %) par rapport à l'accidentalité régionale tandis que les Pyrénées-Orientales ont les taux les plus faibles pour les accidents (16 %) et les blessés (18%).

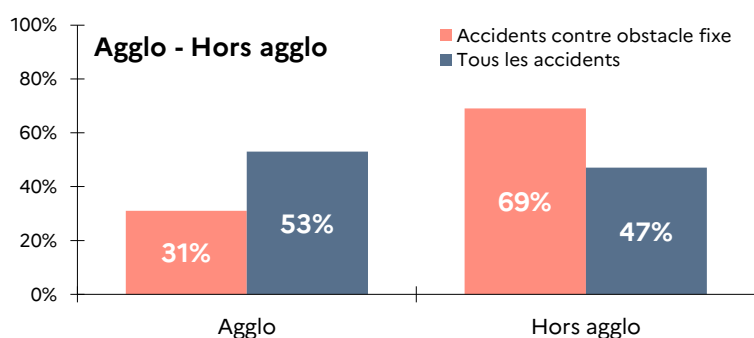
* En raison des faibles chiffres de l'accidentalité dans le Lot et en Lozère, les pourcentages élevés sont à relativiser.

Répartition des accidents contre obstacles fixes selon les circonstances



Les accidents contre obstacles fixes sur la région se produisent majoritairement de jour mais avec **12 points de moins** que l'accidentalité générale et lorsque les conditions atmosphériques sont normales (**4 points de moins** cependant que l'accidentalité générale).

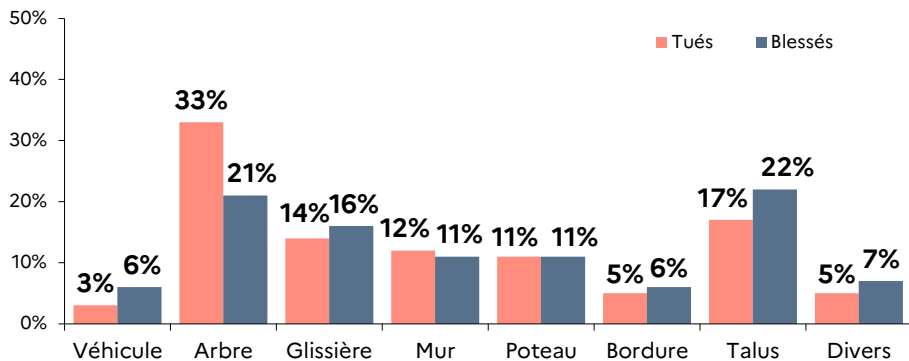
Répartition des accidents contre obstacles fixes suivant la localisation



Les accidents avec choc contre obstacles fixes se produisent majoritairement hors agglomération (69 %), alors que le constat est inversé pour l'accidentalité générale. A noter que la part des accidents avec choc contre obstacles fixes hors agglomération est nettement supérieure à celle de l'accidentalité générale (+ 22 points).

Les victimes selon les types d'obstacles fixes

... les tués et les blessés contre obstacles fixes

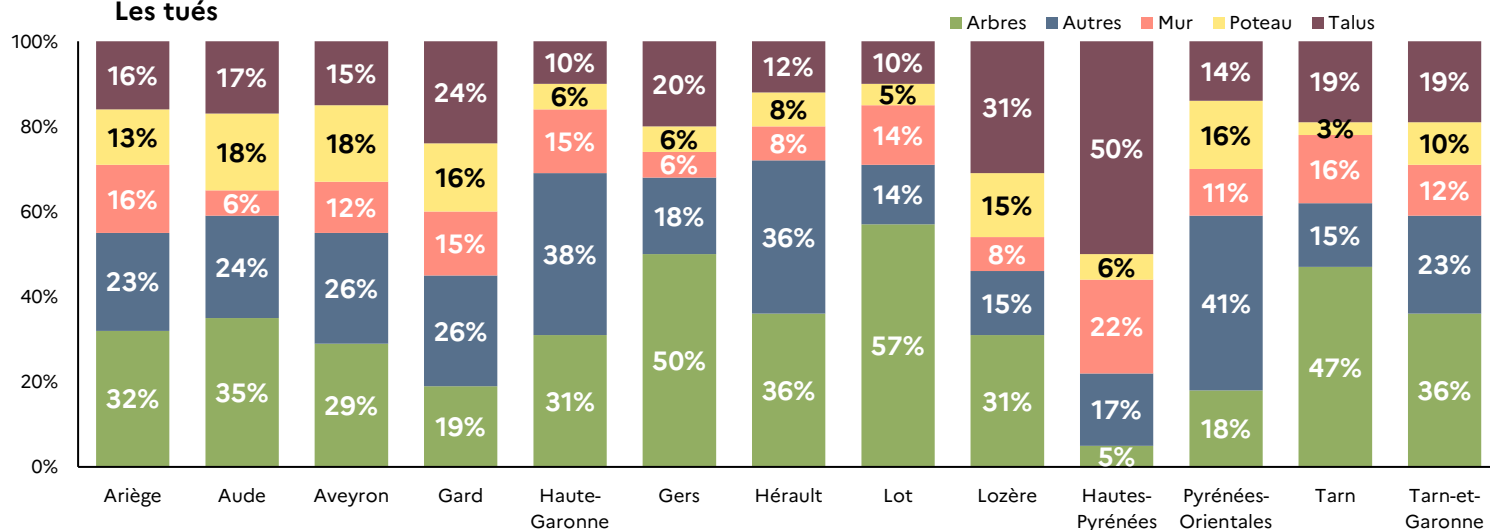


La part des tués est la plus importante dans les accidents avec choc contre **arbre (33 %)**, viennent ensuite les **talus (17 %)**, puis les **glissières (14 %)**, les **murs (12 %)**, et les **poteaux (11 %)**.

Ce sont les chocs contre les **talus** qui génèrent le plus fort taux de blessés (**22 %**), viennent ensuite les **arbres (21%)**, les **glissières (16 %)** puis les **murs** et les **poteaux (11 %)**.

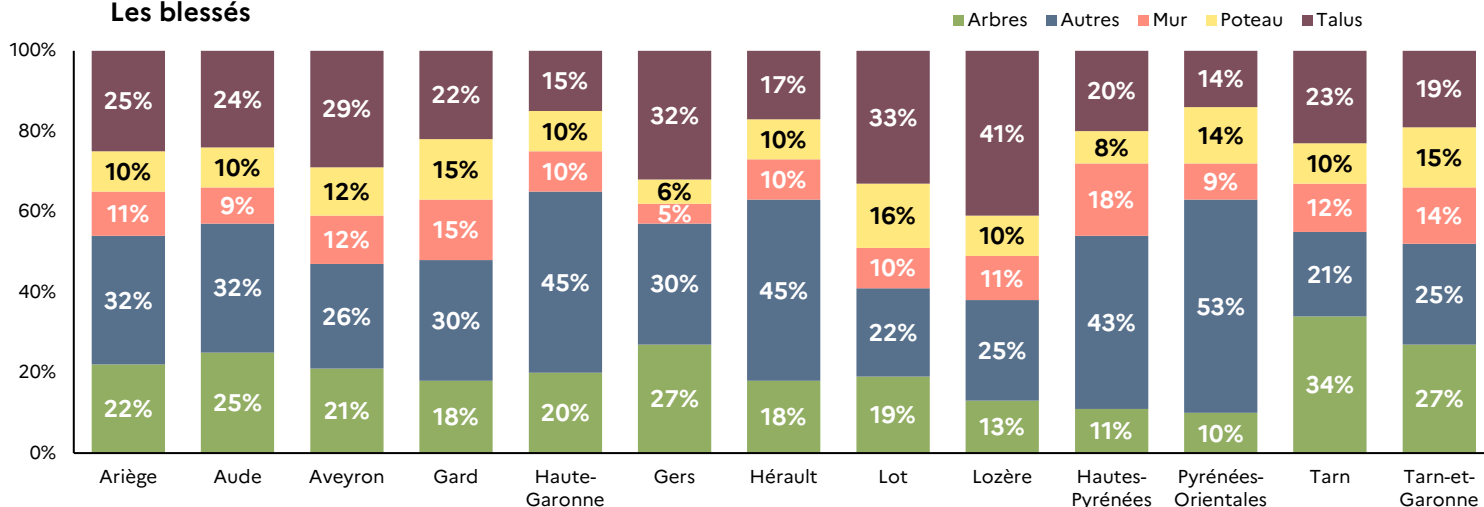
... les victimes, par département et par principaux types d'obstacles fixes

Les tués



Pour sept des treize départements de l'Occitanie, les tués dans les accidents contre obstacles sont majoritairement la conséquence d'un choc contre un arbre. Concernant ces chocs contre un arbre, six des treize départements ont un taux supérieur à la moyenne régionale (33 %) : il s'agit du Lot (57 %), du Gers (50 %), du Tarn (47 %), de l'Hérault et du Tarn-et-Garonne (36 %), et enfin de l'Aude (35 %).

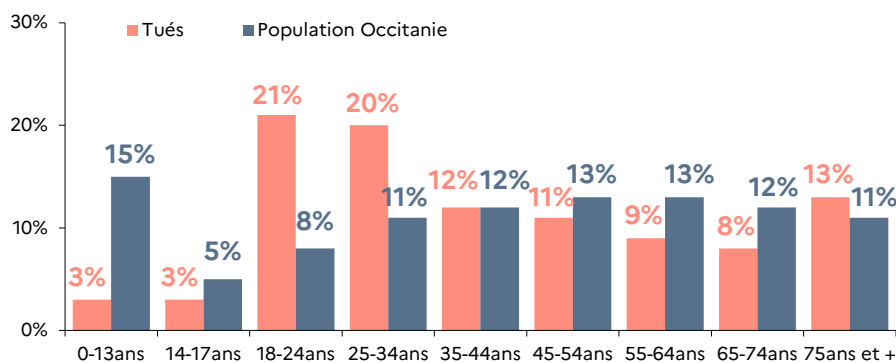
Les blessés



Pour quatre départements, l'Aveyron, le Gers le Lot et la Lozère, la majorité des blessés sont présents dans des accidents contre un talus. En Lozère le nombre de blessés dans un accidents contre un talus est sur-représenté par rapport à la moyenne régionale (41 % contre 22%),

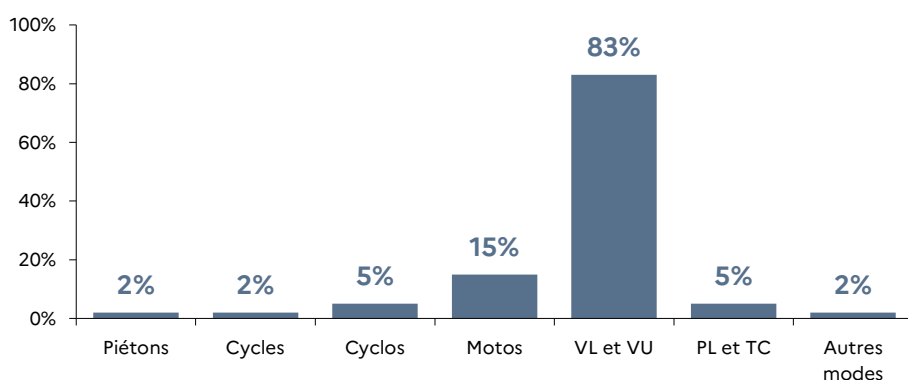
Dans le Tarn et le Tarn-et-Garonne, les blessés dans les accidents contre des obstacles fixes sont majoritairement présents dans les accidents contre un arbre. Pour le Tarn, le taux de blessés dans les accidents contre un arbre (34 %) est de 13 points supérieur à la moyenne régionale.

Part des tués contre obstacles fixes par classe d'âge



Dans les accidents contre les obstacles fixes, les deux classes d'âge « 18-24ans » et « 25-34ans » représentent chacune un cinquième des tués lors d'un accident contre un obstacle fixe. Elles sont également surreprésentées par rapport à leurs poids dans la population (+ 13 et + 9 points). Elles sont suivies par les « 75 ans et + » avec 13 % des tués. Cette classe d'âge est également surreprésentées.

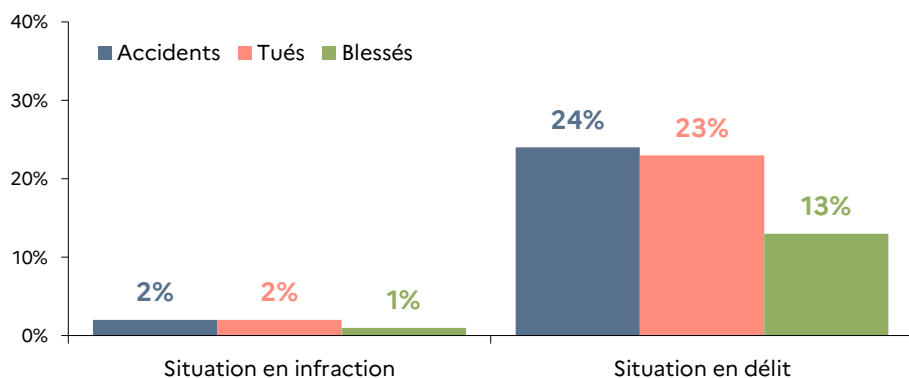
Accidents contre obstacles fixes par type de véhicule



Les voitures particulières ou utilitaires sont impliquées à 83 % dans les accidents contre des obstacles fixes, les deux roues motorisés dans 20 % des accidents (15 % pour les motocyclettes et 5 % pour les cycles). Les poids-lourds représentent 5 % des accidents et les vélos 2 %.

Plusieurs véhicules pouvant être impliqués dans un même accident, le total est supérieur à 100 %

La part des accidents avec alcool dans l'accidentalité contre obstacles fixes



Dans 26 % des accidents contre obstacles fixes, au moins un usager (conducteur ou piéton) a été contrôlé positif à l'alcoolémie, cela représente 25 % des tués et 14 % des blessés.

Sur les 4 910 accidents contre obstacles fixes, 1 279 sont recensés avec présence d'alcool. Parmi eux, 1 160 présentent un conducteur ou un piéton en situation de délit (taux d'alcool >0,80g/l de sang) soit 91 %.

Directeur de publication : Patrick BERG — Réalisation et rédaction : Alain BENAYS, Sélim ABDI

Sources et définitions : Les données des accidents corporels de la route sont issues des relevés de la gendarmerie et de la police nationale et sont fournies par les observatoires départementaux de la sécurité routière des départements de la région Occitanie

Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement,
1, rue de la Cité administrative, CS 80002, 31074 Toulouse Cedex 9